# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 MARS 1873. | 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI 25 MARS.


## Prix de l'abonnement.

| | |
|---|---|
| 1 an | $14 |
| 6 mois | 7 |
| 3 mois | 3 50 |
| 1 mois | 1 25 |

Prix du numéro ........ 5 cents.

**AVIS.**

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

**ABONNEMENTS A LA SEMAINE.**

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

**ÉDITION HEBDOMADAIRE.**

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 15 cts le numéro.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Gaineslt, à la résidence No 101, rue de l'Esplanade—l'ameublement complet de ladite résidence.

Par Vincent Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, lingerie, articles de fantaisie, bonneterie, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—chaussures, linge de clientèle, malles avariées.

**ATTENTION !**

Faïence layné. Verrerie.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

**SPECTACLES.**

Mardi, 25 mars 1873.

OPÉRA—Les Domestiques,—Un Martyr inconnu.—Fais ce que dois,—et L'Homme n'est pas parfait.

VARIÉTÉS—Dora,—et Poor Pillicoddy.

ACADÉMIE—Grande Troupe de W. B. Cavanagh.

ST-CHARLES—The Gambler's Crime.

ODD FELLOWS—A midi et le soir: Minstrels Christy, de Londres.

MUSÉE D'ANATOMIE.—46 rue St-Charles.

## Grant ne s'améliore pas.

Le respect du vulgaire pour la présidence des Etats-Unis, ou plutôt pour l'homme qui occupe aujourd'hui cette présidence, ressemble au fétichisme des nègres. Jamais, en effet, les habitants du Congo, de la Guinée ou du Sénégal n'ont manifesté pour leurs idoles autant de vénération que n'en manifestent nombre d'Américains pour le général Grant. Ils lui pardonnent tout; ils lui permettent tout. Nulle injustice de sa part ne les excite: nulle illégalité ne les révolte. Ils supportent tout ce qui vient de lui, même ses obstinations les plus absurdes, nous pourrions dire les plus odieuses; ils s'inclinent devant ses caprices; ils lui passent même des favoris, à tel point que Grant pourrait se dire à la rigueur roi des Etats-Unis. Et quel roi! non un roi constitutionnel, responsable de ses actes devant les représentants de la nation, mais un roi absolu, gouvernant à sa guise tout le pays, et menaçant de ses bayonnettes quiconque ne se soumettra pas à sa volonté.

Cet absolutisme de Grant s'est signalé dans ces derniers temps en tout ce qui concerne les malheureuses affaires de la Louisiane. Il s'est grossièrement trompé à ce sujet, mais comme il paraît ne pas avoir l'esprit magnanime, il persiste dans son erreur et met dans un grave embarras les deux Chambres du Congrès. C'est à cause de lui que le Sénat n'a pu admettre un de ses membres, et c'est à cause de lui, par conséquent, que la Louisiane n'est représentée qu'à moitié dans le Sénat des Etats-Unis. Cette difficulté n'est pas résolue par un ajournement; la question reviendra en décembre prochain, et si Grant soutient toujours arbitrairement le gouvernement établi par le juge Durell, le Sénat sera-t-il forcé à admettre un membre dont il ne reconnaît pas l'élection, et la Chambre des Représentants sera-t-elle forcée de son côté à en faire autant pour les élections qui la concernent? Si les deux Chambres cèdent, alors ne pourra-t-on pas dire que les élections congressionnelles sont abolies en Louisiane et qu'il n'y a plus pour cet Etat qu'un grand-électeur, le général-président Grant, dictant ses choix à un peuple d'esclaves?

Nous avons vu depuis quelques jours le rétablissement du juge Durell sur son siège à la Cour de District des Etats-Unis, le rétablissement de Packard comme marshal des Etats-Unis, le rétablissement du col. Casey à la Douane comme collecteur du port, et ces trois hommes sont justement ceux qui ont le plus contribué à l'escobarderie électorale que le président a approuvée au grand scandale du Congrès et de tout le pays. Mais le Congrès, tout indigné qu'il est, n'en a pas moins cédé à moitié. Il n'a pas approuvé, mais il a laissé faire et sans être complice il a été coupable d'indifférence et de soumission. Il a sacrifié, pour le moment du moins, l'indépendance d'un Etat, à la crainte de déplaire au président.

Nous ne voyons pas, toutefois, que le pays en général soit bien disposé à suivre le Congrès dans cette voie dangereuse. Il est bien peu de gens qui n'aient compris, en effet, que les libertés publiques étaient menacées dans tous les Etats par cet arbitraire présidentiel, et la volonté d'un seul homme, substituée cavalièrement au verdict électoral d'un peuple, a soulevé toutes les consciences honnêtes. Cette indignation s'est fait jour dans la presse tout d'abord, et la presse ne marchande pas sa critique. Elle est vive et acérée; les derniers actes de Grant, en maintenant dans leurs places les étrangers qui ont conspiré en Louisiane la ruine de l'Etat, ont porté le dernier coup à la faveur aveugle dont le Président était naguère l'objet. Grant ne se corrige pas, dit-on; au contraire, il a marqué le début de son second terme par des mesures qu'il n'eut pas osé se permettre au début du premier. Loin de s'améliorer il se gâte, et le vote de 30 Etats qui l'ont réélu à la présidence, lui a donné une audace que sa timidité mondaine ne pouvait faire prévoir: il faut donc combattre cette audace si nous voulons conserver la liberté des Etats.

De là la réaction qui s'opère aujourd'hui contre le président Grant et aussi contre le parti républicain tout entier. Nous en voyons la preuve non seulement dans la scission qui s'est opérée déjà depuis longtemps entre Radicaux et dont le progrès n'a pas été arrêté par l'insuccès des élections dernières, mais encore dans le ton des journaux restés fidèles au parti ultra. Ces journaux-là même ne se gênent plus et ils avouent carrément que le parti républicain est perdu, s'il continue à être aussi mal dirigé qu'il l'est aujourd'hui. Les articles qu'ils publient sont d'une force qui nous permet d'espérer de puissants auxiliaires à l'ouverture de la session du 43e Congrès en novembre prochain. C'est une raison pour nous de persister dans notre agitation et dans notre résistance au gouvernement illégal de Kellogg, gouvernement qui ne pourra certainement pas survivre aux discussions d'un Congrès ayant le temps de se livrer sérieusement à l'examen des affaires de cet Etat.

CONCERT A PRIMES.—Lisez la grande annonce intitulée: *Le plus Grand Progrès du Siècle. $500,000!* Vous verrez qu'en prenant un billet pour le Concert organisé au profit de la Bibliothèque publique du Kentucky, vous pouvez gagner une prime en argent variant de $100,000 à $10. Par ces temps de misère universelle et d'impôts écrasants, qui ne voudrait profiter d'une pareille chance de fortune!

☞ Ne désespérez pas! si d'autres remèdes pour le Rhume, grippe ou toute autre maladie des voies respiratoires ne vous ont pas guéris, essayez l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS DE LAPLACE, souverain dans les maladies de la gorge et des poumons. Prix du flacon, $1. A vendre dans les principales pharmacies.

## LIGUE DU Peuple de la Louisiane.

Nous apprenons, de bonne source, que le plan suivant de résistance au gouvernement Kellogg a été préparé par plusieurs comités de citoyens bien connus, et qu'il doit être proposé au caucus de la Législature pour être soumis ensuite au mass meeting de la population de la Nouvelle-Orléans qui doit avoir lieu cette semaine:

**PACTE**

De la Ligue du Peuple de la Louisiane.

Les soussignés, citoyens de la Louisiane, convaincus que le gouvernement McEnery est le gouvernement légitime d'Etat, et, considérant que le gouvernement Kellogg est une usurpation avouée, sans autorité pour faire aucun acte auquel le peuple soit tenu d'obéir, et qui n'est temporairement maintenu que par la force armée des Etats-Unis; et croyant, en outre, que ce n'est que par l'union et la résistance commune que l'Etat peut être sauvé de la ruine et de la désolation qui seraient la conséquence de ce gouvernement corrompu et usurpateur, issu de la fraude et de la force, et en violation des droits qui nous sont garantis par la Constitution des Etats-Unis, s'engagent et se lient les uns envers les autres à former une association sous le titre de:

Ligue du Peuple de la Louisiane.

Les objets de cette Ligue sont:

I. De maintenir le gouvernement légal de l'Etat et

II. De résister, par tous les moyens légaux et constitutionnels au pouvoir du peuple, actifs et passifs, au règne de l'usurpation et de la tyrannie qui essaie maintenant de s'imposer à l'Etat, et, dans le but de résister spécialement au paiement des taxes.

III. Conformément à ce qui précède, les soussignés, membres de la Ligue conviennent:

1 De ne payer aucunes taxes d'Etat, de ville ou de paroisse, tant que ce gouvernement frauduleux sera maintenu.

2 De n'acheter à aucune vente pour taxes, et de décourager par *tous les moyens en notre pouvoir*, le paiement ou la perception des taxes par vente ou autrement.

IV. Tout résident de la Louisiane pourra devenir membre de cette ligue en signant les articles et il aura droit à sa protection.

V. Le conseil central de la Ligue aura son siège à la Nouvelle-Orléans et sera composé d'un président, de six vice-présidents, un de chaque district de la ville, d'un trésorier, d'un secrétaire, d'un secrétaire correspondant et de quinze directeurs, un de chaque ward, lesquels seront nommés par le président de ce meeting, et tous les autres conseils de paroisse suivront le même modèle, autant que le permettront les circonstances particulières, et le nombre de sept constituera un quorum du conseil central pour la transaction des affaires.

VI. En cas de vacance dans le conseil central, elle sera remplie par les autres membres du conseil qui choisiront parmi les membres de la Ligue les remplaçants.

VII. Tout membre de la Ligue, contre lequel on tentera de percevoir une taxe par force ou par des moyens judiciaires, rapportera son cas au conseil central s'il habite la ville, ou au conseil de sa paroisse, s'il habite la campagne, lequel prendra des mesures immédiates pour le protéger.

VIII. Les conseils pourront adopter tels règlements qu'ils jugeront convenables.

IX. Le président du conseil central désignera cinq citoyens éminents ou plus dans chaque paroisse, qui seront autorisés à servir comme membres du conseil de paroisse, jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

La ligue se charge de défendre tous ceux de ses membres qui auront payé leurs cotisations contre toutes poursuites et accusations pour non paiement de taxes.

ASSURANCE ET PROMPT RÈGLEMENT.—M. Frederick Haber, dont les meubles avaient beaucoup souffert par l'incendie de samedi dernier 22 mars, au coin des rues Iena et Laurel, atteste dans une note signée de lui et qu'on trouvera plus loin, que le dommage lui a été payé immédiatement par l'ASSOCIATION AMÉRICAINE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NLLE-ORLÉANS, Passage du Commerce No. 25. Sa police, No 1097, datait du 11 mars 1873.

PERTES PAR LE FEU PROMPTEMENT PAYÉES.—On lira plus loin une note de H. Von Werlhern qui certifie avec reconnaissance que le dommage causé à ses meubles par l'incendie du 22 mars, au coin des rues Iena et Laurel, a été payé sans délai par l'ASSOCIATION AMÉRICAINE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NLLE-ORLÉANS. Il se loue beaucoup des procédés de cette association et ajoute que sa police ne datait que du 10 mars 1873 et qu'il n'en avait pas encore payé la prime.

COPIE DE TABLEAUX.—Mr. W. W. Washburn, le photographe très connu, de la rue du Canal, 113, annonce que la copie des portraits à l'huile est une branche spéciale de son art et qu'il a engagé deux artistes habiles pour exécuter ces copies. Ces artistes peuvent suppléer aux couleurs qui ont pali et donner aux figures un développement plus étendu si on le désire, et cependant la ressemblance avec les originaux est fidèlement conservée. Les amateurs sont invités à aller voir la galerie de M. Washburne qui est par elle-même un établissement des plus curieux et des plus intéressants.

RÉSIDENCE D'ÉTÉ.—Nous appelons l'attention des familles désireuses d'acquérir une jolie résidence d'été sur l'annonce insérée dans nos colonnes. La propriété offerte en vente est située sur une jolie rivière et réunit tous les avantages désirables pour un séjour d'été, bains, chasse, pêche, promenade. On s'y rend par le bateau à vapeur *Camelia*, de la ligne de Mandeville et de Covington. La maison de résidence est toute meublée et l'acquéreur pourra entrer en jouissance immédiatement. C'est une véritable occasion eu égard au prix qui en est demandé.

FUSILS ANGLAIS AU PRIX COUTANT.—L'attention des chasseurs et de tous ceux qui veulent se procurer des fusils de chasse anglais, est appelée sur l'annonce que M. Charleville publie aujourd'hui dans l'*Abeille*. A partir du 1er avril, M. Charleville, dont l'établissement est situé rue St-Charles 55, vendra au prix coûtant tout son stock de fusils de chasse se chargeant par la culasse ou avec la baguette. Ce stock qui vient des meilleures fabriques anglaises a été choisi tout exprès pour ce marché. Le but de M. Charleville en se décidant à ce rabais est de faire place pour son grand assortiment d'articles de pêche, qu'il offrira bientôt aux amateurs.

LE QUINA-LAROCHE est une préparation spéciale du QUINQUINA, avec laquelle on peut obtenir les résultats les plus importants.

Cet Elixir possède au plus haut degré les propriétés TONIQUES, STOMACHIQUES et FÉBRIFUGES du quinquina, c'est le médicament par excellence des affections de l'estomac et des voies digestives; il réussit parfaitement contre les maladies de langueur, la débilité et l'atonie des organes, la maigreur, l'inappétence, les convalescences paresseuses, etc. [illegible] fièvres, quelle qu'en soit [illegible], il est le meilleur [illegible]. Elixir-Laroche n'est [illegible] agent thérapeutique [illegible], c'est aussi une Liqueur stimulante et hygiénique.—Pris avant le repas, il ouvre l'appétit; après, il favorise la digestion; il dissipe la migraine, les [illegible] d'estomac, le malaise, la [illegible]; enfin, il excède [illegible] en général une action [illegible].

(Gazette des Hôpitaux.)

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'arrivée à la Nlle-Orléans, [illegible] notre collaborateur et qui l'accompagnait [illegible] sous les ordres du général Walker, commandant en chef de l'armée d'invasion du Nicaragua. La fortune a souri à l'ancien [illegible] maintenant de grande influence dans l'Amérique Centrale et le Mexique. Ayant noué des relations importantes avec le haut commerce et les individus les plus influents des républiques hispano-américaines, M. Thomas croit pouvoir hâter, par sa présence sur les lieux, la réalisation des projets conçus ici et au Mexique pour rattacher plus intimement les intérêts commerciaux des deux pays. Il part donc aujourd'hui pour Vera-Cruz, et nous formons des vœux pour que les démarches qu'il va tenter chez nos voisins soient couronnées de succès.

Ces derniers viennent d'achever la construction de grandes voies ferrées qui leur permettront de transporter dans les villes maritimes des masses considérables de sucres, de cafés, de laine et de métaux, qui ne figuraient pas jusqu'à présent dans leurs exportations. Pour nous assurer la consignation de ces richesses nouvelles, il nous faut des lignes de steamers. Qu'elles s'établissent, et la Nlle-Orléans deviendra le siège d'un commerce lucratif qu'accroîtront incessamment et que féconderont les exportations de nos Etats de l'Ouest. Cette perspective est bien faite pour séduire les esprits aventureux qui, volontairement oublieux des misères du présent, tiennent leurs regards fixés sur l'avenir.

Personne ne saurait croire à la décadence définitive de la Nlle-Orléans. Elle redeviendra la cité prospère et opulente que nous avons connue autrefois; il suffit pour cela que nous prêtions un concours énergique à tous les projets qui auront pour but son expansion commerciale au dehors.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le programme de ce soir se composera de: *Les Domestiques*, vaudeville en 3 actes; *Un Martyr*, scène en vers, composée et jouée par M. Ariste; *Fais ce que dois*, épisode de la guerre franco-prussienne, par François Coppée; et *L'Homme n'est pas parfait*.

Demain, pour le bénéfice de Mlle Dewintre, le spectacle se composera de *Treize ans ou la vie d'un joueur*, d'un intermède et des *Prés Saint-Gervais*, comédie en 2 actes de V. Sardou.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de burlesque de Cavanagh a fait son début hier soir à ce théâtre, devant une salle comble. Le spectacle a été très gai et très amusant, et les acteurs ont été souvent applaudis.

La troupe de Cavanagh continuera à donner des représentations à l'Académie pendant toute la semaine.

TROUPE DE MÉNESTRELS A LA SALLE DES "ODD FELLOWS."—La troupe des ménestrels Christy, de Londres, a attiré hier soir une foule considérable à la salle des "Odd Fellows," et le public a témoigné de sa satisfaction par des applaudissements souvent répétés.

Il y aura une grande représentation en matinée, aujourd'hui, et ce soir. Nous conseillons à nos lecteurs d'aller rire un moment à la salle des "Odd Fellows."

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

La dix-neuvième assemblée annuelle de l'Association de Secours pour les Veuves et pour les Orphelins appartenant à la population juive de notre ville, a eu lieu à l'asile du *Home* à cause du mauvais temps. 23 membres seulement étaient présents.

Le président, M. Isaac Scherk, a lu le rapport annuel de l'Association, qui indique que le "Home" est en bonne voie de succès.—Il y a en ce moment dans l'asile, 40 pensionnaires.—De ce nombre, il y a quarante jeunes garçons, trente-cinq jeunes filles et quatre veuves.

L'Association Juive se compose de 430 membres, parmi lesquels nous comptons plusieurs de nos citoyens les plus éminents.

Après que les différents rapports eussent été adoptés, les officiers suivants ont été élus pour la nouvelle année qui a commencé dimanche:

Président—Isaac Scherk,

Vice-Présidents—J. K. Gutheim et A. Haber,

Secrétaire—Edwin J. Kurshedt.

Trésorier—S. Katz,

Directeurs—Isaac Levy, F. Hollander, J. Simon, D. Berkson.

Un homme du nom de Cousins, Autrichien de naissance, fatigué des soucis de la vie, a voulu s'en débarrasser à tout jamais, en partant pour l'autre monde.

Il s'est donc pourvu d'une corde bien forte, l'a attachée par un bout à la colonne de son lit, et a préparé un nœud coulant à l'autre bout.

Après avoir tout disposé avec soin pour le grand voyage, Cousins s'est passé la corde au cou, le plus élégamment du monde, et s'est élancé dans l'espace.

Heureusement, qu'en se balançant dans l'air, le pendu a renversé une chaise. Le [illegible] ... cer de plus belle et de se pendre pour tout de bon.

Dimanche, vers huit heures du soir, deux gardiens, nommés John Lynch et P. J. McKay, employés à l'Asile des Aliénés, situé au coin des rues Commune et Broad, se sont pris de querelle: et plus furieux que les fous qui sont confiés à leur garde, ils se sont distribué mutuellement plusieurs coups de couteau. Lynch a été mortellement blessé au cou, au-dessous de l'oreille, et McKay a reçu une blessure à la tête, très douloureuse, mais pas dangereuse.

Les deux hommes ont été conduits à l'hôpital de Charité.

McKay déclare qu'il a été attaqué le premier par Lynch, qui l'a poursuivi avec un énorme bâton, dans l'intention de l'assommer, et que c'est pour défendre sa vie qu'il a fait usage de son couteau-poignard.

Lynch a la réputation d'être un homme dangereux, hargneux et tapageur. Il était accusé d'avoir blessé grièvement un laitier, au mois de juin dernier, au coin des rues Gravier et Prieur.

Un individu, porteur du nom glorieux de William Jackson, s'étant égaré, dimanche dernier, dans les vignes du Seigneur, s'est promené pendant toute la journée dans la pluie, et, pour chercher un abri, vers quatre heures de l'après-midi [illegible] posé une partie de hors à [illegible] métropolitain, qui, se [illegible] des rues Franklin et Dumaine [illegible] tanger les passants [illegible].

Le policier, [illegible] conduit [illegible] ... envoyé coucher à la calabose.

Dimanche, vers huit de l'après-midi, quelques malfaiteurs ont voulu mettre le feu à un hangar contenant une quantité de bois, mais les propriétaires ont mis en fuite les scélérats.

Nous apprenons que le roi des chemins de fer, le colonel H. S. McComb, de Wilmington, Delaware, est arrivé dimanche à la Nouvelle-Orléans et a pris des logements à l'Hôtel St-Charles.

Les tables de mortalité de la ville indiquent qu'il est mort cette semaine, à la Nlle-Orléans, 143 personnes, de différentes maladies. De ce nombre 82 appartenaient au sexe masculin et 61 au sexe féminin. On compte 81 blancs, 51 noirs et 13 mulâtres. Il y a eu 25 cas de petite vérole.

## DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

### EUROPE.

**ESPAGNE.**

Madrid, 23.—L'Assemblée s'est réunie hier. Il était entendu qu'on voterait sur la loi qui abolit l'esclavage à Porto Rico. Une résolution adoptée au commencement de la séance déclarant que la Chambre ne s'ajournerait pas avant que cette question fût décidée. Le ministre [illegible] dit que le ministère avait décidé que le sort du ministère serait celui de la mesure. La Chambre, contre l'attente générale, a décidé de ne pas continuer le débat, et a voté, par un vote unanime, la loi qui décrète l'émancipation immédiate [illegible] Porto Rico. Le [illegible].

La loi déclare que [illegible] la représentation [illegible] des esclaves émancipés de Porto Rico jouiront de tous les droits politiques accordés aux citoyens espagnols.

Le bill d'émancipation à Porto Rico.

Madrid, 24.—Le bill voté pour l'abolition de l'esclavage à Porto Rico porte que la mesure suivra immédiatement la promulgation de l'acte. Les esclaves émancipés seront, néanmoins, obligés de rester pendant trois ans au service de leurs maîtres ou autres résidants dans l'île, et jouiront de tous les droits politiques des citoyens espagnols après que cinq ans se seront écoulés. L'indemnité à payer aux propriétaires d'esclaves sera à la charge du budget de Porto Rico.

Bientôt après l'adoption du bill d'émancipation, la dissolution des Cortès a été votée à l'unanimité, et la séance a été levée au milieu d'une grande excitation dans la salle et dans les rues; mais il n'y a pas eu de désordre et la ville est restée complètement tranquille.

Madrid, 23 mars.—Les Cortès s'occupent maintenant d'une motion ayant pour but la nomination d'un comité qui sera chargé de surveiller le gouvernement pendant l'ajournement de la Chambre.

Madrid, 23.—Les démonstrations qu'on devait faire samedi et dimanche n'ont pas eu lieu, et la ville est tranquille aujourd'hui.

L'insubordination a gagné les troupes à Tarragone, et les carlistes voient leurs forces s'accroître dans cette province. La *Epoca* dit: Figueras est revenu découragé de Barcelone. Il craint que la discipline ne puisse être rétablie dans l'armée.

Vente et Commerce à Madrid.

Madrid, 24 mars.—L'*Imparcial* dit que nombre d'étrangers sont arrivés avec une vente agitant le renversement de la municipalité de Madrid et établissant la commune à la place.

### FRANCE.

Ratification du traité Franco-Allemand.

Paris, 23 mars.—Les gouvernements français et allemand ont échangé les ratifications du traité pour le payement de l'indemnité et l'évacuation du territoire français.

Une nouvelle décoration pour Thiers.

Paris, 24 mars.—Le roi de Portugal a envoyé l'ordre de St. Jacques au président Thiers.

### ANGLETERRE.

Londres, 23.—Le Cambria, de Hambourg pour New-York, est hors de service, au Hâvre. Le steamer Holsatia a pris les malles et les passagers du Cambria.

Londres, 24 mars.—M. Gladstone dit que l'indemnité de Genève n'entre pas dans le budget de l'armée financière actuelle qui finit le 31 mars.

M. Bradlaugh, l'orateur populaire, et Wilkie Collins, vont aux Etats-Unis pour y faire des lectures.

Les fabricants anglais d'instruments agricoles ont décidé qu'ils ne participeraient pas à l'exposition de Vienne.

### AMÉRIQUE CENTRALE.

New-York, 23 mars.—Le *World* d'hier publie la dépêche suivante:

San José, 1er mars.—Le Guatemala est en révolution. Enrique Palacio, qui était dernièrement à New-York, dirige le mouvement. Le gouvernement agit sans merci; il exile, fait fusiller et emprisonner. Un contrat a été fait avec Keller pour l'établissement d'un chemin de fer jusqu'à la capitale, et William Lloyd, de Londres, se rend au Guatemala en qualité de directeur. M. Corbett, ministre anglais, donne cette nouvelle et ajoute que les travaux sont complètement suspendus sur le chemin de fer de l'Honduras, que les matériaux qui se sont accumulés et sont aux soins des vice-consuls anglais de Camayagua et d'Amapala sont en vente. L'Hassler, steamer des Etats-Unis, fait un relevé de la côte de Costa Rica sur le Pacifique. Le président Guardia a ordonné qu'on lui fît une réception brillante.

Il règne une grande effervescence dans l'Amérique Centrale contre l'Angleterre à cause de la conduite extraordinaire du ministre anglais, M. Corbett, qui est parti de Guatemala pour Costa Rica, non pas comme ministre, mais comme l'agent salarié de Bischoffsheim, le banquier de Londres, dans le but d'exiger que Dent, sujet anglais, soit nommé receveur des douanes à Punta Arenas. Le prétexte est qu'une faible traite du gouvernement envoyée à Bischoffsheim avait été protestée. Erlanger, banquier du gouvernement, ayant refusé de la payer. Le gouvernement a prouvé qu'Erlanger n'avait pas reçu l'ordre de la payer à l'époque du refus. On dit qu'il la payerait aujourd'hui. Le gouvernement n'a pas voulu nommer Dent. Celui-ci est le principal personnage de la banque anglaise de Costa Rica, un adversaire avoué de l'influence américaine, du chemin de fer international dont le succès a été le sujet des félicitations du général Grant au président Guardia.

L'achèvement de cette voie tarirait la principale source des bénéfices de cette banque en activant le mouvement du commerce. Corbett ayant insisté, d'une manière menaçante, sur la nomination de Dent, le gouvernement lui a répondu avec fermeté et a qualifié sa lettre d'insolence gratuite. Corbett, alors, a signé, au nom de Dent, une protestation, non pas comme agent de Bischoffsheim, mais comme ministre anglais. Le président Guardia a prévenu Earl Granville qu'il ne voulait plus en Corbett le représentant de la Grande-Bretagne à Costa-Rica. Corbett est parti pour Guatemala. Les Costa-Ricains sont indignés de sa conduite.

### WASHINGTON.

Washington, 24 mars.—On dit que le sénateur West essayera de faire reconsidérer la confirmation de M. Casey, mais les indices sont qu'il n'y réussira pas.

M. Fish, secrétaire d'Etat, a reçu, aujourd'hui, la dépêche suivante datée de Madrid, 23 mars: "La loi qui décrète l'émancipation immédiate à Porto Rico a été adoptée, ce soir, à l'unanimité. Un grand enthousiasme règne dans l'Assemblée."

Il circule un bruit d'après lequel le sénateur Caldwell donnera sa démission demain matin, avant la reprise des débats. Le sénateur le dément, mais il ajoute qu'il suivra les conseils de ses amis. Voici la question telle qu'elle est posée devant le Sénat: 1o la résolution du comité des privilèges et des élections déclarant qu'Alexandre Caldwell n'a pas été légalement élu par la Législature du Kansas; 2o la proposition de M. Terry, du Connecticut, qui amende la résolution et la présente ainsi: "Alexander Caldwell est chassé du Sénat des Etats-Unis;" 3o la proposition de M. Terry, de Michigan, qui déclare Caldwell élu.

Le premier vote est sur ce dernier amendement; mais s'il est rejeté, le Sénat votera sur celui du membre du Connecticut; s'il n'obtient pas un vote des deux tiers, le Sénat votera sur la résolution du comité. Il ne paraît pas douteux que les voix ne soient plus nombreuses pour l'expulsion que pour les autres propositions.

Le délai des séances et l'expiration du terme de la commission des réclamations anglo-américaines ont lieu le 26 septembre.

Washington, 24.—SÉNAT.—Sur la présentation de la lettre de démission de Caldwell, le gouverneur Osborne, du Kansas, M. Morton, président du comité des élections, a considéré que son devoir en ce qui concernait cette affaire, était terminé.

On s'est occupé ensuite de l'affaire de Clayton, de l'Arkansas, sur un vote de 32 contre 24.

[illegible]

Washington, 24.—M. West a annoncé au sénateur qu'il avait voté la confirmation de Casey de demander la reconsidération du vote. Mais le vote [illegible].

Madison Quay, ce qui le remet en place. [illegible] il y est considéré [illegible] Fish [illegible] une tempête [illegible] grande majorité du Conseil [illegible] Le col. Geo. A. Williamson, de Shreveport, a reçu [illegible] Etats [illegible] avec la Louisiane.

Washington, 24.—Les probabilités annoncent pour mardi, dans les Etats du Golfe, des vents de [illegible] et d'ouest, [illegible] pluie, suivis par des vents du nord et une baisse de température.

### DIVERS.

New-York, 23 mars.—M. Wallis, inspecteur de la police de Londres, est arrivé ici aujourd'hui pour demander de retourner en Angleterre l'individu qui est accusé d'avoir fait des faux au préjudice de la Banque d'Angleterre et dit s'appeler Geo. Macdonell ou McDonald. Le prisonnier a été reconnu comme l'escroc qui a tenté de voler $10,000 à Jay Cooke & Co. On croit que Noel Warren, arrêté [illegible] mais le vol dont la banque vient d'être victime.

San Francisco, 23 mars.—L'épizootie sévit dans tout le nord de l'Arizona et dans le sud de la Californie.

El Paso, [illegible] le mouvement [illegible] de San Antonio [illegible] dernière. Il y a 13,000 Chinois et 1500 nègres dans la ville.

New York, 24 mars.—Les délibérations ont été brusquement terminées aujourd'hui par la discussion de Caldwell, qui aura un effet immédiat.

New York, 24 mars.—On parle de soulèvements de Boers qui [illegible] dans le Comté de Georgetown, Maryland.

Exclusion à propos de l'Enterrement de Foster.

La charte du cimetière de Greenwood portant qu'aucun criminel exécuté n'y sera enterré, les propriétaires de lots sont très mécontents de l'exception qui a été faite pour Foster.

Accident arrivé au steamer "City of Brussels."

Le steamer City of Brussels, ayant perdu son gouvernail au milieu de l'Océan, a été pendant trois jours dans l'impossibilité de se gouverner. Alors il a été remorqué à Queenstown par un steamer qui se trouvait en vue.

Froidité.

Louisville, 24.—Près de Bardstown, aujourd'hui, le col. S. W. Holtzhouse, un des plus vieux et respectables citoyens, étant dans une chambre avec son fils nouveau marié, J. Holtzhouse, étant en [illegible], tire sur le plus jeune, l'atteint au côté gauche de la poitrine, sous l'épaule et à la tête, et prend la fuite. Cette famille était hautement estimée jusqu'ici.

New-York, 24—Arrivés à destination, les steamers Adriatic et Asia.

Topeka, Kansas, 24 mars.—Un incendie a détruit la moitié du quartier commerçant de Thayer. La perte n'est pas donnée.

Galveston, 24 mars.—Une quinzaine d'établissements ont été détruits par le feu à Waco, hier soir.

Outrage par un nègre.

Georgetown, C. du N.—Ce matin, vers les 11 heures, une fille de John Lamb, respectable citoyen, demeurant près de la station Rhebeth, à 5 milles d'ici, pendant qu'elle revenait de chez un voisin, a été attaquée par un nègre nommé Joseph Burton ou Barton, qui a déchiré ses vêtements et l'a violée en passant. Après cet odieux outrage le nègre a pris la fuite et la fille qui est âgée de 15 ans, a regagné, comme elle a pu, la maison de son père où elle a dit ce qui lui était arrivé.

La population mâle de l'endroit s'est mise à la recherche du coquin pour le lyncher, sans doute, si on peut le prendre.

Plus tard.—Le nègre Joseph Barton a été cerné et pris dans les bois, à 3 milles de l'endroit où il avait commis son crime. Il a été amené par les officiers et mis en prison, où il attendra qu'on le juge. C'est un cordonnier vaurien qui traîne son crime de bagnolette.

L'Affaire Stokes.

New York, 24 mars.—M. Dumpsons, avocat de Stokes, a fait une demande aujourd'hui, à la Cour d'Oyer and Terminer, afin qu'on dise les raisons pour lesquelles le jugement ne serait pas amendé, attendu qu'il ne renferme aucun fait matériel. La cour a reçu les papiers.

La veuve de Foster, pendu vendredi, est frappée d'une prostration totale, et l'on ne croit pas qu'elle puisse survivre.

L'enterrement de Foster au cimetière Greenwood n'est pas un cas exceptionnel de personnes pendues, enterrées dans ce cimetière. James Stephens, qui empoisonna sa femme, il y a 10 ou 15 ans, demeurait en ville, et qui fut pendu, fut enterré dans le cimetière de Greenwood.

Boston, 24 mars.—John Keddie et son fils Andrew, qui sont arrivés hier par le steamer Malta, sous le nom de Scott, ont été arrêtés sur une dépêche du câble envoyée d'Edimbourg, qui les accuse de fraudes sérieuses. Ils ont été détenus jusqu'à l'arrivée des officiers avec les papiers nécessaires pour leur extradition.

Albany, 24 mars.—Ce soir, le Sénat d'Etat a adopté une résolution pour faire une enquête complète sur le paiement de $5000 qui aurait été fait l'été dernier, à 5 sénateurs, par Wm. H. Vanderbilt.

La Chambre a adopté une résolution chargeant le comité judiciaire de faire un rapport sur un amendement à la Constitution, qui permettrait de voter aux femmes payant taxe.

Boston, 24 mars.—Frederick W. Cooper, commis de distribution à la poste de Boston, a été arrêté sur la charge d'avoir détruit des lettres qui avaient de l'argent. Il confesse avoir pris $31,500; mais on croit que les sommes dérobées s'élèvent beaucoup plus haut.

New-York, 24.—Le steamer City of Houston, arrivé aujourd'hui de Galveston, rapporte que le 17 mars, par 29-13 de latitude nord et 87-32 de longitude ouest, il a vu un bâtiment en flammes, de la capacité de 1000 tonneaux. On n'a pas pu voir le nom.

### RIVIÈRES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 24.—Descendant, les steamers Colossal, Mountaineer, Mary Ames, barges, Pargoud, Belle Lee. [illegible] et clair.

### MARCHÉS.

Marchés étrangers.

Liverpool, 24.—Coton ferme. Mid. 9 1|4. Orléans 9 5|8. Vendu 15,000 balles.

Paris, 24.—Rentes 55-65.

Marchés américains.

New-York, 24.—Coton calme, Mid. 19 3|4. Orléans 20 1|8. Vendu 3000 balles.

New York, 24 mars.—Argent plus facile. Change ferme. Or 115 1|2 à 115 5|8.

Galveston, 24 mars.—Coton ferme. Bon ordinaire 18 3|4. Stock 63,000 balles.

Mobile, 24 mars.—Coton actif et en hausse. Middling 18 3|4. Stock 39,573 balles.

Savannah, 24 mars.—Coton ferme. Middling 18 1|2. Stock 60,029 balles.

Charleston, 24 mars.—Coton ferme. Middling 18 1|2 à 3|4. Stock 30,420 balles.

LE PARTAGE DES BIENS EN ESPAGNE.—La *République française* rapporte, ainsi qu'il suit, le fait annoncé par la Epoca:

En 1854, une loi autorisa les municipalités des communes à procéder à la répartition des biens de propres, en communaux, entre les habitants. Quelques-unes procédèrent immédiatement à cette répartition; ce fut le petit nombre; d'autres remirent au lendemain, et la décentralisation, surtout l'année suivante ne fut reprise que plus tard sur de bonnes déterminations.

Naturellement, dans certaines parties, par suite des modifications successivement apportées à la législation sur la matière, l'opération subit des retards, et lorsque l'alcade de Badajoz informa aujourd'hui le gouvernement républicain de la reprise de cette opération dans sa commune, il ne fait que constater l'ordre parfait qui permet d'y mettre les lois à exécution sans difficultés et sans encombre.

C'est de cet avis, bien fait pour rassurer les plus timorés, que le *Parlement* au partage des propriétés privées. Avec l'application d'une loi relative à la répartition des biens des communes, qui fait supposer au Conseil municipal de Badajoz les propriétaires, qui n'ont rien à voir dans tout cela, ont été expropriés.

—Le Reichstag hongrois a voté, par longues dernières, l'établissement d'un Conservatoire national de musique.

Cet établissement, dont le siège sera naturellement à Pesth, est doté d'une subvention annuelle de 20,000 florins.

Il sera placé sous la direction de Franz Liszt.

—La *Gazette de France* publie en tête de ses colonnes, un avis [illegible] qui ne manque pas d'originalité et de piquant:

LES TROIS PHASES DE LA RÉPUBLIQUE.

1re Phase: [illegible]

2e Phase: NOUS REMBOURSERONS, S'IL LE FAUT, LA RANÇON DE L'ETAT.

3e Phase: [illegible]


*TEMPÉRATURE.*—24 mars 1873.

Thermomètre de C. Dorkins, opticien, [illegible] Fahrenheit. Centigrade.

[illegible]

Le soleil disparaît de l'horizon [illegible].

AVIS.

[illegible] matin, à dix heures et demie, à l'âge de vingt-cinq ans, ALICIA ELIZABETH HOGAN, née de Pierre Hénard et d'Amanda [illegible]. Les amis et connaissances des familles Rainey, Duplessis, Fontenot sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à trois heures et demie. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue des Champs-Elysées, No 144, entre Royale et [illegible].

Corps Ambulancier.

Un in pace [illegible].

LICENCES et TAXES D'ETAT et de VILLE.

Payez-les en Faisant-les Payer, [illegible] chez—

**M. BRETTE,**

14 ... Rue St-Charles ... 14

De l'heure du matin à 7 heures du soir.

**ENTREPOT DE TAPIS,**

[illegible] de la rue de Chartres, A. BROUSSEAU, Importateur, détail, en Gros et en Détail.

TAPIS, [illegible] Tapis anglais et américains, [illegible] pour planchers, tables et vitres.

[illegible] Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.

[illegible] COUVERTURES, tapis, serviettes, etc.

CRIN, Barrique, Coutil à matelas, Rideaux, de.

A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée.

**ELKIN & Co.**

Au No 168 de la rue du Canal

Reçoivent en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE A DESSINS, nouvelles, ainsi que des NATTES BLANCHES A CARREAUX de qualité supérieure.

[illegible] TAPIS et de TOILES CIRÉES [illegible] à bas prix.

**Le Comité des Deux Cents.**

Une réunion du COMITÉ DES DEUX CENTS CITOYENS aura lieu JEUDI, 27 du cour., à midi, dans la salle de la Chambre de Commerce. Tous les membres sont priés d'y être et [illegible] d'autres affaires importantes seront soumises.

THOMAS A. ADAMS, Président.

A. L. C. A. D. G. A. D. L'U.

Les membres de la Loge Polar [illegible] sont priés de se réunir [illegible] à 7 heures P. M.

[illegible] J. BACCHUS, M. M., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1873.

Je, soussigné, certifie, l'American Mutual Insurance Association, de la Nlle-Orléans, de prompt payement de la valeur de mon mobilier détruit par l'incendie du 22 mars, à l'angle des rues Iena et Laurel, [illegible] 1097 et la prime l'American Mutual Insurance Association [illegible].

M. VON WERTHERN.

Nouvelle-Orléans, 22 mars 1873.

"L'American Mutual Insurance Association" a payé [illegible] la valeur de mon mobilier détruit par l'incendie, le 22 mars 1873, à l'angle des rues Iena et Laurel. Ma police portait le No. 1097.

FREDERICK HUBER.

Bureaux du Consolidated City Loan Board [illegible].

[illegible]

CHAS. CAVAROC, JOS. HERNANDEZ, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], PASCAL CARTHOU

Le 22 du courant, à une réunion des Directeurs, M. CHAS. CAVAROC a été réélu Président, à l'unanimité.

J. R. AUGUSTIN, Secrétaire.

**BOOK BEER! BOOK BEER!**

La vente de la saison AUJOURD'HUI, au Café

**BISMARCK.**

**Copie et Agrandissement.**

C'est une branche spéciale de notre art; deux artistes s'en occupent exclusivement. Les personnes qui ont d'anciens portraits, quelque pâles ou quelque avariés qu'ils soient, peuvent les faire copier et agrandir et la ressemblance sera parfaite.

Le travail est toujours de premier ordre et les prix sont raisonnables.

Le public est cordialement invité à venir examiner notre galerie.

W. W. WASHBURN, Artiste et Photographe,

No 113 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

**Résidence d'été à vendre.**

A VENDRE, une jolie résidence d'été, pouvant convenir à une famille qui désire vivre [illegible]. La propriété située sur la rivière Tchefuncta, entre Madisonville et Covington, et à [illegible] de Mandeville par la rivière, [illegible] une jolie maison de résidence, style chalet, toute meublée, avec dépendances, écurie et [illegible], cuisine, maisons de domestiques et des [illegible], maison de bain, wharf, [illegible] plantes de fleurs et d'arbustes, [illegible] d'arbres fruitiers. [illegible]

**Demande de Nourrice.**

Une jeune nourrice saine, soit une blanche ou une personne de couleur, s'adresser au No 200 rue Première, (First street) entre les rues Coliseum et Prytania.

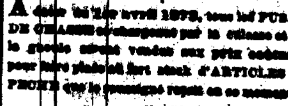

**Aux Chasseurs et aux Pêcheurs.**

A dater du 1er avril 1873, tous les FUSILS DE CHASSE se chargeant par la culasse et par la gueule seront vendus aux prix coûtants, pour faire place au fort stock d'ARTICLES DE PÊCHE que le soussigné reçoit en ce moment.

P. CHARLEVILLE,

Au No 55 de la rue St. Charles,

Dépôt d'Articles de Chasseurs et de Pêcheurs.

**$50 de Récompense.**

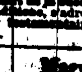

Il a été perdu ou volé, dans la matinée du 19 de ce mois, une mule noire [illegible] rue St-Philippe, recevra une récompense de 50 piastres.

CHARLES GAULON.

**A Vendre.**

La belle épicerie située au coin des rues Tonti et [illegible] provenant de la succession Antoine Fauvre. Pour les conditions, s'adresser à AUG. Marchand, curateur. Conditions très avantageuses.

**Maryland Club WHISKY RYE PUR,**

DE HUIT ANS.

Seuls propriétaires:

CAHN, BELT & CO.,

Successeurs de Martin Belt & Co.

DISTILLATEURS,

QUI FONT DE LA PRÉPARATION DU RYE WHISKY UNE SPÉCIALITÉ.

[illegible] dans la ville de Baltimore

**John Hawkins,**

Seul Agent à la Nlle-Orléans, Lou. Au No 19 de la rue de la Commune.

LA PRIME LA PLUS ÉLEVÉE —POUR LES— BILLETS GAGNANTS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.

[illegible] SMITH, Au No. [illegible] de la rue Gravier.

**Nourrice.**

On demande une JEUNE ET ROBUSTE NOURRICE au No [illegible] de la rue Première.

[illegible]

On demande une BONNE CUISINIÈRE [illegible] au No 177 Prytania.

**LIQUIDATION POSITIVE**

**BRICE SEMBRE,**

COIN ST. LOUIS ET ROYALE,

Face à l'Hôtel St. Louis.

VENDRA, à partir d'AUJOURD'HUI, au-dessous du prix coûtant, tout son stock de MARCHANDISES D'HIVER:

FRANGES et GUIPURES, RUBANS, VELOURS,

CORSETS FRANÇAIS,

BOUTONS de toutes sortes, FOURRURES,

ÉVENTAILS pour soirée, etc., etc.

**Gants de peau. Gants de peau.**

MERCERIE, BONNETERIE.

PANIERS à ouvrage, PANIERS [illegible].

PARFUMERIE française des meilleures maisons de Paris.

VERRERIE de Bohême.

Articles pour Messieurs, tels que:

CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols, Cravates, Chaussettes, Mouchoirs, Foulards.

CANNES et PARAPLUIES.

MERCERIE, GANTERIE.

**Jouets d'Enfants.**

Grande spécialité de VOITURES D'ENFANTS, VÉLOCIPÈDES, etc.

B. SEMBRE recommande surtout son vaste assortiment d'OMBRELLES, PARASOLS, EN-TOUT-CAS, comme remplissant toutes les conditions de qualité et de bon marché. Du reste, il prie simplement et respectueusement le public de venir voir avant d'acheter ailleurs.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande.

**MAISON J. GALINIER,**

101 - - - Rue Royale - - - 101

ENTRE ST. LOUIS ET CONTI.

**OUVERTURE DE MARCHANDISES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.**

Reçu de Paris, par les steamers Frankfort et Vandalia—

CHAPEAUX MODÈLES,

avec les Ornements, les Garnitures et les Nuances les plus nouvelles.

Un assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE, Français.

Toutes les FORMES NOUVELLES en Paille et Tulle.

Un beau choix de FLEURS NOUVELLES, en Modes.

Toutes les NOUVEAUTÉS POUR MODES.

J'invite respectueusement ma clientèle et toutes les Dames de la ville à venir visiter mon assortiment.

PRIX MODÉRÉS.

**Excellents Marchés. Modes, Articles de fantaisie, Fleurs artificielles, Dentelles, Broderies, Soieries, Velours, Articles en paille et Articles de blanc.**

**F. MEUNIER,**

26 ... Rue de Chartres ... 26

800 cartons de Fleurs de Paris, haute nouveauté.

Un assortiment Chapeaux de Paille, pour dames et enfants.

[illegible] cartons de Rubans, gros grains et taffetas [illegible] de Dentelles, [illegible] de Blondes, etc. etc.

[illegible] des prix de New-York pour de l'argent.

**LE SACRIFICE DE LINGE**

Se continue au No 92 de la rue de Chartres.

La foule de ceux qui cherchent le bon marché ne diminue pas.

| | |
|---|---|
| Pardessus de printemps, excellents | $6 00 |
| Chemises de peau en flanelle rouge, de grand renom française | 2 00 |
| Chemises fines importées | 2 00 |
| Chemises fines importées | 1 50 |
| Redingotes en drap français fin | 15 00 |
| Redingotes en drap français | 10 00 |
| Redingotes en drap français | 20 00 |
| [illegible] | |

N. C. FOLGER.

**FLEURS FRANÇAISES.**

M. A. SERRE a l'honneur d'informer ses clients et amis qu'il a reçu un immense choix de FLEURS DE PARIS contenant les dernières nouveautés pour la saison du printemps et qu'il vendra aux CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES de la place.

59, Rue Vieille-Levée,

COIN BIENVILLE.

**BATISTES IMPRIMÉES!!**

Nous appelons l'attention des acheteurs sur notre assortiment de

**Batistes Imprimées**

qui se compose d'articles de choix et dont les dessins sont entièrement nouveaux.

**D. H. HOLMES,**

No 155, rue du Canal et 15, rue Bourbon.

**Pianos de seconde main.**

J'AI en main et à ma disposition quelque vingt-cinq bons pianos de seconde main (de Pleyel, d'Erard, de Pleyel, etc.) qui ont été loués pendant l'hiver et échangés pour des pianos neufs et lesquels, pour diminuer mon stock, seront vendus beaucoup au-dessous de leur valeur pour du comptant, ou payables en versements mensuels de $10. Les pianos sont à vendre, prêts à donner en service et reconnus pour leur excellence. Prix: [illegible].

LOUIS GRUNEWALD.

**Nattes de Canton.**

Nous venons de recevoir un assortiment complet de

Nattes de Canton,

que nous offrons à des

Prix Réduits,

En qualités au gré des acheteurs.

D. H. HOLMES,

Aux Nos. 155 de la rue du Canal Et 15 de la rue Bourbon.

**DROGUERIE P. CUSACHS**

En magasin, reçu dernièrement:

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,

SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.

RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.

FLEURS MONDÉES nouvelles.

FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges, [illegible] et en paquets, marque Groult.

EAU DE FLEURS D'ORANGERS en estagnons et damejeannes.

GÉLATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de première qualité.

ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tassie Kessner Jay & Co., de Paris.

CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO.

EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.

SAFFRAN d'Espagne, 1er brun,

do. do. do.

A vendre par P. CUSACHS.

Angle Royale et St-Philippe.

**LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE,**

174 ... RUE ROYALE ... 174

—Ci de la Succursale—

No. 9 rue Bourbon, près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir visiter son magasin [illegible].

[illegible]

L.A. D'HEMECOURT.

**CONFISERIE**

Avec une Usine à vapeur.

**J. A. D'HEMECOURT,**

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

88 ... Rue Vieille-Levée ... 88

**GRANDE Fabrique de Candi.**

CANDIS EN BATONS détaillés avec Patente ou Louisiane [illegible].

GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs.

GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

**LIQUIDATION. GEORGE ULMER,**

PARFUMEUR,

71 ... Chartres Street ... 71

VENDRA, à partir d'aujourd'hui, tout son stock à prix réduits et [illegible] à des conditions [illegible] pour le fonds. Conditions uniques pour un homme de la partie.

**J. DESCA,**

ANCIENNE MAISON L. MOULON,

No 58 ... RUE VIEILLE-LEVÉE ... No 58.

Enseigne Nouvelle.

Manufacture à Vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

Nouvelle-Orléans.

**Avis aux Personnes payant Licence.**

Je me charge du paiement des licences d'Etat et de ville au bureau [illegible].

E. NAVARRE.

No 73 rue Bienville, entre Royale et Bourbon.

**Association d'Assurances Mutuelles**

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

Bureau, 100, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.

—NOVA—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $317,199 65 | |
| " maritimes | 154,365 13 | |
| " de rivières | 79,880 91 | $551,475 84 |
| En moins—primes non expirées | $303,869 14 | |
| Primes remboursées | 1,401 45 | 305,290 59 |
| Primes notées acquises | | $246,185 25 |
| Pertes par les incendies | $81,367 57 | |
| " sur les mers | 24,005 61 | |
| " sur les rivières | 6,001 10 | |
| Réservé pour pertes non réglées | 107,389 | |
| | $219,361 28 | |
| Réassurances | 13,522 96 | |
| Compte des dépenses | 15,555 12 | |
| Rabattu (rebate) | 3,784 94 | |
| Profits et pertes | 1,403 35 | |
| En plus—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé ... 20,00 | | |
| En moins: Escompte et intérêt ... 27,271 21 | | |
| | | 4,531 61 |
| | | [illegible] |
| Bénéfices nets | | [illegible] |

—ACTIF—

| | |
|---|---|
| Balance due sur Stock-notes | [illegible] |
| En caisse | [illegible] |
| Billets et effets à recevoir | [illegible] |
| Actions et Bonds | [illegible] |
| Propriétés foncières | [illegible] |
| Primes en voie de collection | [illegible] |
| Ajustement de 65 pour cent sur ... $362,175,90 | [illegible] |
| Compte suspendu | 20 00 |
| Total | [illegible] |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LAMAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les incendies | $920,706 88 | |
| Primes sur la marine | 374,312 99 | |
| Primes sur les rivières | 282,651 32— | $1,133,[illegible] |
| Primes non expirées | 282,899 14 | |
| Primes rendues | 3,399 19— | 308,[illegible] |
| Primes notées acquises en 1872 | | $665,[illegible] |
| Pertes, dépenses, réassurances, réduction (rebates), etc. | | |
| Premier quartier | $368,147 20 | |
| Second do | 136,[illegible] 42 | |
| Troisième do | 92,[illegible] 51 | |
| Quatrième do | [illegible] 20— | [illegible] |
| Profit net de 1872 | | [illegible] |

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 3 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $362,175 90; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LAMAUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| Chs. Cavaroc, | Arthur Poincy, |
| Chs. De Buyter, | J. Egis, |
| Leon Haas, Jr., | P. S. Wilts, |
| R. F. Micou, | Léon Queyrouse, |
| Wm. Agar, | John Rocchi, |
| S. Cambon, | J. B. Lovard. |

**GRANDE FABRIQUE DE CANDI NORMAN & REISS**

[illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.

[illegible] constamment:

Du Candi en gros et en petits bâtons, [illegible]

Ils tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE faits par commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible]

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

**Sirops de Fruits**

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÊME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

**Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.**

POUR LE 24 MARS—CLASSE No 70.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 27 | 27 | 39 | 33 | 6 | 59 | 73 | 62 | 13 | 40 | 5 | 16 | [illegible] |

Les tirages ci-dessus [illegible] au public et journalier [illegible].

[illegible] 24 Mars 1873.

**Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.**

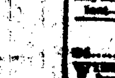

Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, [illegible] la rue du Canal.

Extraction des dents, sans [illegible].

**F. MEUNIER,**

26 ... Rue de Chartres ... 26

VIENT de recevoir un grand choix d'articles de fantaisie, [illegible] de Paris, [illegible] de New-York.

**R. B. MANNION**

39 ... RUE CARONDELET ... 39

—Nouvelle-Orléans—

Emet des lettres de crédit pour voyageurs sur

MM. N. M. Rothschild & Sons ... Londres;

" De Rothschild Frères ... Paris;

" S. M. de Rothschild ... Vienne;

" M. A. de Rothschild & Sons ... Francfort

et tous leurs correspondants.

**SECOND ETAT SEMI-ANNUEL —DE LA— BANQUE NATIONALE MUTUELLE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS,**

[illegible], RUE DU CANAL.

A la Clôture des Affaires, Mardi 31 Décembre 1872.

ACTIF:

| | |
|---|---|
| En caisse, monnaie courante | $ 702,744 45 |
| En caisse, or | 204,871 25 |
| Prêts et escomptes | 1,005,881 66 |
| Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation | [illegible] |
| Autres actions, bonds et hypothèques | 600,000 00 |
| Dû par les agences de réserve et Etat | [illegible] |
| Dû par d'autres banques et banquiers | 262,667 14 |
| Propriétés foncières | 15,000 00 |
| Meubles et installations | 7,000 00 |
| Primes sur les bonds des Etats-Unis | 33,504 21 |
| Dépenses | 22,867 50 |
| Retenus sur l'or | 1,525 21 |
| | [illegible] |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Capital, payé | $ 400,000 00 |
| Surplus | 30,000 70 |
| Circulation | 480,000 00 |
| Dividendes non réclamés | 306 34 |
| Dépôts individuels | 1,983,429 97 |
| Profits et pertes | 60,480 14 |
| | [illegible] |

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872.

[illegible] pour cent aux actionnaires.

[illegible] pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.

ALBERT BALDWIN, Vice-Président.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | JNO. T. HARDIE, |
| JNO. D. COBB, | JNO. LAFITTE, |
| ADOLPHE MEYER, | P. POURSINE, |
| ALBERT BALDWIN, | PAUL FOURCHY, |
| ERNEST MILTENBERGER. | |

E. CLOSTERMANN | JPH BAYLE

**CLOSTERMANN & BAYLE,**

IMPORTATEURS DE Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce [illegible].

[illegible]

**J. SAGET, Armurier,**

186 ... Rue de Chartres ... 186

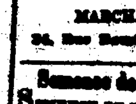

Chargement de fusil, [illegible], de sa fabrique, [illegible].

**JOS. BRANDNER,**

MARCHAND-TAILLEUR,

24, Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

**Semence de Riz de Charleston.**

SEMENCE DE RIZ, de choix, Golden Seed et White Seed, [illegible] & Co.